

DEMANDE DE LICENCE CADRE TECHNIQUE

Association

N° affiliation

☐ Mme ☐ M. Nom

Nom de naissance Prénom

Né(e) le Nationalité

Adresse

Code Postal Ville Pays

E-mail @

(obligatoire pour recevoir les codes d'accès à votre Espace licencié)

Tél 1 Tél 2

 Vous allez recevoir la newsletter mensuelle « le fil sportif ».
Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-après : ☐

 Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux.
Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-après
(vous recevrez uniquement les informations fédérales) : ☐

 ☐ Je ne souhaite pas m'abonner aux "Cahiers de l'animateur",
la revue fédérale trimestrielle, au tarif préférentiel de 10 €.
Abonnement France - 1 an - 4 numéros - Offre réservée aux licenciés Sports pour Tous

☐ **OUI**, je m'associe à la démarche éco-responsable de ma Fédération et je demande à obtenir ma licence 2015-2016 par voie électronique.

Diplômé : ☐ CQP ALS* * N° de diplôme ALS /...../...../...../.....

☐ Animateur Fédéral ☐ Instructeur Fédéral ☐ BPJEPS APT ☐ BEESAPT

☐ BEES ☐ Autre :

☐ En cours de formation et titulaire d'un livret de formation

Nombre d'heures d'animation / semaine :

Activité :

☐ Bénévole ☐ Rémunérée

Activité(s) enseignée(s)

☐ Activités gymniques d'entretien et d'expression

☐ Jeux sportifs

☐ Jeux d'opposition

☐ Activités de pleine nature

☐ Arts énergétiques

☐ Activités aquatiques

Signature obligatoire du Président de l'Association

Le soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et déclare avoir pris connaissance de toutes les modalités d'assurance liées à la prise de cette licence (voir notice au verso de ce document), et notamment la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

Date et signature obligatoire du licencié

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL À REMPLIR PAR LE CADRE TECHNIQUE

DEMANDE DE LICENCE CADRE TECHNIQUE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse

Code Postal

Ville

Choix assurance

☐ Garantie de base (comprise dans la licence) ☐ Option complémentaire 2

☐ Sans assurance (déduite de la licence)

☐ Souhaite obtenir sa licence 2015-2016 par voie électronique

Les activités sportives au sein de la Fédération sont encadrées dans le respect des dispositions réglementaires et fédérales. La licence Cadre Technique ne peut être souscrite que par des personnes titulaires de diplômes attestant de leurs compétences à encadrer et à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers.

12, place Georges Pompidou - 93160 Noisy Le Grand - Tél. : 01 41 67 50 70

info@sportspourtous.org - www.sportspourtous.org

Association reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère chargé des Sports - N° agrément 19908 du 30/11/1964
Code APE 94.99 Z - N° SIRET : 775 657 679 00079

PARTIE À CONSERVER PAR LE CLUB

DEMANDE DE LICENCE CADRE TECHNIQUE

Association

N° d'affiliation

Choix assurance

☐ Garantie de base (comprise dans la licence) ☐ Option complémentaire 2

☐ Sans assurance (déduite de la licence)

Les activités sportives au sein de la Fédération sont encadrées dans le respect des dispositions réglementaires et fédérales. La licence Cadre Technique ne peut être souscrite que par des personnes titulaires de diplômes attestant de leurs compétences à encadrer et à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique à usage interne. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège de la Fédération, service licences.

12, place Georges Pompidou - 93160 Noisy Le Grand - Tél. : 01 41 67 50 70

info@sportspourtous.org - www.sportspourtous.org

Association reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère chargé des Sports - N° agrément 19908 du 30/11/1964
Code APE 94.99 Z - N° SIRET : 775 657 679 00079

PARTIE À CONSERVER PAR LE CADRE TECHNIQUE

Vous êtes titulaire d'une licence Cadre Technique à la Fédération Française Sports pour Tous : la licence vous assure pendant la pratique des sports de la Fédération Française Sports pour Tous :

1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (Garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;

2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives). Vous trouverez ci-dessous le résumé des garanties dont vous pouvez bénéficier dans la licence.

Les garanties souscrites s'appliquent dans le monde entier. Elles prennent effet le jour où le licencié a effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

IMPORTANT ! OPTIONS COMPLEMENTAIRES à la garantie de base :

La Fédération Française Sports pour Tous attire l'attention de ses licenciés sur les risques inhérents à la pratique du sport et sur la nécessité d'être correctement assuré contre les conséquences des dommages corporels dont ils pourraient être victimes. Dans ce cadre, la Fédération propose à ses licenciés des **OPTIONS COMPLEMENTAIRES facultatives** dont les détails peuvent être trouvés ci-après ou sur le site Internet de la Fédération.

Pour y souscrire, il vous suffit d'utiliser le bulletin d'adhésion ci-dessous et de régler le montant de l'option choisie auprès de votre Club. **Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de bases, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice.** Le licencié est invité à se rapprocher de son conseiller en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

ACCIDENTS CORPORELS	GARANTIE DE BASE CADRE TECHNIQUE	GARANTIE COMPLÉMENTAIRE OPTION 2
Décès	> 16 ans : 30 489 Euros	> 16 ans : 45 734 Euros
Invalidité Permanente	45 734 Euros x taux d'invalidité	76 224 Euros x taux d'invalidité
Frais médicaux/pharma/chirurgicaux	Forfait 1 524 Euros <i>Par sinistre après intervention Sécurité Sociale et autres mutuelles</i>	Forfait 1 524 Euros
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier	
Soins dentaires et prothèses	305 Euros <i>Par dent sans plafond hors intervention Sécurité Sociale et autres mutuelles</i>	457 Euros
Optique	305 Euros <i>Par sinistre hors intervention Sécurité Sociale et autres mutuelles</i>	457 Euros
Indemnités journalières Allocations quotidiennes	30 Euros <i>Par jour avec un maximum de 365 jours, franchise 5 jours</i>	45 Euros
Frais de remise à niveau scolaire	30 Euros <i>Par jour avec un maximum de 365 jours</i>	45 Euros
EUROP ASSISTANCE	Rapatriement ou transport sanitaire - Frais médicaux à l'étranger : 30 000 Euros	
PRIMES	(1)	35 EUROS TTC

(1) La garantie Individuelle Accident de base Cadre Technique décrite dans le tableau ci-dessus et comprise dans la licence n'est pas obligatoire. Si le licencié Cadre Technique ne souhaite pas en bénéficier, il ne règle pas le montant de la prime correspondante (0,23€ TTC) et doit obligatoirement notifier son refus par écrit auprès de son Club à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Date et signature obligatoire du licencié Cadre Technique

Je souscris la garantie individuelle complémentaire :

☐ Option 2

Certificat médical : la Fédération Française Sports pour Tous recommande à ses licenciés de renouveler leur certificat médical chaque saison sportive.



aiac
COURTAGE

INFO ASSURANCE LICENCE

Fédération Française Sports pour Tous
(Contrats La SAUVEGARDE n°Z.150235.001P
et Europ Assistance 58.200.546)

➤ **POUR UNE INFORMATION COMPLÈTE**, consultez les contrats d'assurance sur le site Internet de la Fédération Française Sports pour Tous : www.sportspourtous.org ou appelez : **AIAC Courtage N° VERT : 0 800 886 486 (Appel gratuit)**

➤ **QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?**
Remplissez le formulaire de déclaration d'accident disponible auprès de votre Association sur le site Internet de la Fédération et adressez-le dans les 5 jours à **AIAC Courtage** :
• **Par courrier : 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09**
• **Par email : sportspourtous@aiac.fr**
• **Par fax : 01.44.53.28.54**

Ou remplissez votre déclaration directement en ligne depuis votre Espace licencié accessible sur www.sportspourtous.org

➤ **ASSISTANCE :**
Vous êtes victime d'un accident nécessitant l'intervention de l'assistant, contactez **EUROP ASSISTANCE FRANCE, préalablement à toute intervention**, 24 heures sur 24 par téléphone au **+33.(0)1.41.85.93.76**
N'omettez pas de communiquer votre numéro d'abonnement : **58.200.546**
Attention, aucune prestation ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.



aiac
COURTAGE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION À UNE GARANTIE INDIVIDUELLE COMPLÉMENTAIRE

➤ **J'ADHÈRE À :**
☐ l'option 2

du contrat La SAUVEGARDE n°Z.150235.001P et règle à mon Club le montant de la prime correspondante soit 35 Euros.

La garantie m'est acquise depuis le jour de la validité de ma licence Fédération Française Sports pour Tous et du paiement de la prime, jusqu'à la date de fin de validité de ma licence Fédération Française Sports pour Tous pour la saison en cours.

Fait à : _____

Le : _____

Signature : _____

La souscription d'une option implique que vous n'ayez pas refusé l'adhésion à la garantie de base.